

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du centre communal action sociale de Theix - Noyal, légalement convoqués le 21 juin 2023, se sont réunis à la salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian Sébille, président.*

Etaient présents : M. Sébille, Mme Catrevaux, M. Néar, M. Valiente, Mme Maillot, M. Peuron, M. Crolas, Mme Guenego, M. Fordos, Mme Masselot, Mme Le Floch, Mme Houssaye.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Tébaut donne procuration à Madame Catrevaux

Mme Pasquier donne procuration à Mme Le Floch

Mme Dalino Donne procuration à M. Néar

Mme Le Mouël Donne procuration à Mme Masselot

Absents :

Mme Guillerme

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 12

Absents : 5

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 16

## 2023-026 – RESIDENCE ROZ AVEL – ETAT PREVISIONNEL RECETTES DEPENSES 2023

Monsieur Christian SEBILLE lit le rapport suivant :

Le Budget primitif prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Résidence Roz Avel.

Ce dernier a été présenté en Conseil D'administration du CCAS dans sa séance du 27 octobre 2022.

A nouveau approuvé lors de la séance du 28 mars 2023 suite à la notification du rapport budgétaire du Conseil Départemental reçue le 17/02/2023, déterminant les montants accordés par section tarifaire.

L'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses EPRD pour l'année 2023 se détaille à ce jour  
 comme suit :

COMPTES DE RESULTAT (CRPP) - EXERCICE 2023

	CHARGES	PRODUITS	
<b>Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante</b>	858 823,31 €	4 261 303,83 €	<b>Groupe I : produits de la tarification</b>
<b>Groupe II : charges afférentes au personnel</b>	2 942 560,05 €	45 489,50 €	<b>Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation</b>
<b>Groupe III : charges afférentes à la structure</b>	656 948,79 €	5 605,20 €	<b>Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 458 332,15 €</b>	<b>4 312 398,53 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>145 933,62 €</b>	<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>4 458 332,15 €</b>	<b>4 458 332,15 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>

Tableau de financement prévisionnel – exercice 2023 :

<b>INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE</b>	<b>80 310,91 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE</b>
Remboursement des dettes financières	27 981,90 €	27 981,90 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	108 927,52 €	11 561,12 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>217 220,33 €</b>	<b>39 543,02 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>
<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>177 677,31 €</b>	<b>PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>217 220,33 €</b>	<b>217 220,33 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>



Les impacts sur la trésorerie sont détaillés ci-après :

#### FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2023

<b>FRNG estimé au 1er janvier 2023</b>	<b>866 219,66 €</b>
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-177 677,31 €
<b>FRNG prévisionnel au 31 décembre 2023</b>	<b>688 542,35 €</b>

#### BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2023

<b>BFR estimé au 1er janvier 2023</b>	<b>866 219,66 €</b>
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
<b>BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2023</b>	<b>866 219,66 €</b>

#### TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2023

<b>Trésorerie au 1er janvier 2023</b>	<b>0,00 €</b>
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-177 677,31 €
<b>Trésorerie au 31 décembre 2023</b>	<b>-177 677,31 €</b>

Le conseil d'administration après en avoir délibéré et voté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses 2023
- DONNE pouvoir au président ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite des dossiers, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

A Theix-Noyal, le 29 juin 2023

La vice-présidente

  
Danielle CATREVAUX

